

CERTIFICAT DE QUALIFICATION N° 91080.3

AFNOR Certification atteste, en application des critères définis dans le référentiel de qualification d'AFNOR Certification et dans l'article 22 du Décret du 13 janvier 2017 relatif aux infrastructures de recharge pour véhicules électriques et portant diverses mesures de transposition de la directive 2014/94/UE du Parlement européen et du Conseil du 22 octobre 2014 sur le déploiement d'une infrastructure pour carburants

ZEENCO

est qualifié pour les activités suivantes :

Installation et Maintenance IRVE

conformément aux normes :

NFX 50-091 (Octobre 2012)

Ce certificat a été émis le (jour, mois, année)	Ce certificat est valable jusqu'au (jour, mois, année)
22/04/2023	22/04/2024
La qualification a été attribuée le (jour, mois, année)	La qualification est valable jusqu'au (jour, mois, année)
22/04/2021	22/04/2025

La qualification est délivrée à l'entreprise pour les établissements suivants :

46 LE CLOS DU MENUISIER FR-01630 CHALLEX

Forme juridique / Legal form	SAS
Nom du responsable légal / Name of the legal representative	Monsieur Franck LEGARDEUR
Assurance(s) / Insurance	MMA Entreprise
Référent(s) Technique(s)	Monsieur Franck LEGARDEUR - CHALLEX



SignatureFournisseur

Julien NIZRI
Directeur Général d'AFNOR Certification
Managing Director of AFNOR Certification

Seul le certificat électronique, consultable sur www.afnor.org, fait foi en temps réel de la qualification de l'organisme.
CERTIF 1733.4 - 06/2022 AFAQ Qualification est une marque déposée.

Flashez ce QR Code pour vérifier la validité du certificat

Accréditation COFRAC n° 4-0589, Qualification d'entreprises, Portée disponible sur www.cofrac.fr.